

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 10 (1913)  
**Heft:** 2

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction  
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)  
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi  
du journal  
à M. Aloys MERCIER, à Penthaz.

---

DIXIÈME ANNÉE

N° 2

FÉVRIER 1913

---



## CONVOCATION

L'assemblée des délégués de la Société romande d'apiculture est convoquée pour le samedi 15 février 1912, au café Noverraz (Grand-Chêne), à Lausanne, à 2 heures de l'après-midi.

### ORDRE DU JOUR :

1. Appel.
2. Rapport du président.
3. Rapport du caissier.
4. Rapport des vérificateurs des comptes.
5. Rapport sur le concours des ruchers.
6. Désignation du cercle où doit avoir lieu le concours cette année.
7. Nomination d'un membre du Comité.
8. Fixation de l'assemblée générale du printemps.
9. Divers.

Le Comité se réunira à 10 h.  $\frac{1}{2}$  du matin.

*Le Président.*

## FÉVRIER

---

L'hiver qui s'est annoncé très tôt et d'une manière bien sévère, s'est montré bon prince dans la suite, ce qui n'a pas fait l'affaire des patineurs et des skieurs. Le plateau suisse est constamment couvert d'une épaisse couche de brouillards et ce n'est que par rares moments que le soleil parvient à percer le sombre voile qui nous cache. Cela donne le noir ! Les hauteurs sont plus favorisées ; un soleil splendide produit là des températures dont la plaine ignore le charme ; certains endroits se trouvent émaillés de fleurs comme au printemps : primevères, pâquerettes et hépatiques se disputent le rang et les morilleurs se livrent à cœur-joie à leur occupation favorite ; les abeilles sortent presque tous les jours ce qui, du reste, n'est pas pour plaire aux apiculteurs. Ces sorties intempestives entretiennent une agitation dans les colonies au détriment des provisions et plus d'un de nos collègues voit avec frayeur diminuer rapidement les réserves, mesurées en automne peut-être avec un peu trop de parcimonie. Plus que jamais il sera nécessaire de veiller cette année et de faire une rapide inspection après la première sortie pour s'assurer de l'état des provisions.

Nous avons appris avec plaisir que les demandes de livres de notre bibliothèque affluent cet hiver ; c'est bon signe. Là où le besoin de s'instruire se fait sentir il y a du progrès. Nous nous sommes déjà souvent demandé pourquoi les réunions de sections sont si rares en hiver ; cependant les apiculteurs auraient maintenant si bien le temps de discuter les questions qui les touchent ; mais on dirait vraiment que les propriétaires suivent l'exemple de leurs abeilles qui s'endorment avec la mauvaise saison.

Ne négligeons pas de tout préparer maintenant déjà pour le prochain exercice : ruches, ruchettes, outils, feuilles gaufrées, plan de campagne, tout doit être prêt à l'heure. Nous devons marcher avec le temps, et le temps n'est plus où on pouvait laisser tout au hasard. Accepter des essaims quand il en vient et quand ceux-ci manquent acheter des reines ou des colonies pour combler les vides, n'est pas l'affaire d'un véritable apiculteur. Chacun doit se préparer pour un élevage des meilleures souches de son propre rucher ; ce qu'on a produit soi-même fait autrement plaisir que ce qu'on a acheté et le gousset reste mieux garni ! Nous avons à cet égard encore de grands progrès à faire si nous ne voulons pas nous laisser devancer trop par nos confrères de la Suisse allemande. Nous sommes favorisés par la nature, les conditions mellifères sont souvent excellentes chez nous, mais il ne faut pas que cela devienne pour nous un oreiller de négli-

gence ou de paresse. Dans la plupart de nos ruchers on tolère toujours encore beaucoup trop de non-valeurs et on ne tire pas assez parti des meilleures souches qu'on a.

*Ulr. Gubler.*



## M. LE D<sup>r</sup> E. UHLEMANN

L'année 1912 aura été une année sombre et de triste mémoire pour la Société genevoise d'apiculture, qui après avoir déjà été fortement éprouvée par la mort de son président honoraire, M. Prévost, vient, en date du 29 décembre 1912, de perdre son vice-président, M. le D<sup>r</sup> Uhlemann, qu'une maladie aussi courte qu'imprévue a ravi à l'affection de sa famille, à l'amitié de ses collègues et à la profonde estime de tous ceux qui de près ou de loin s'occupent d'apiculture.

Il était né en 1854 à Treuen, en Saxe, où son père exerçait la pénible profession de médecin de campagne et comme enfant il songeait déjà aux abeilles, ce que prouve la déception qu'il eut à l'âge de six ans, de ne pouvoir acheter une ruche habitée pour le prix de trois marks représentant probablement le maximum de ses économies. Ce trait enfantin dénote déjà la passion naissante pour l'apiculture et bien rares sont aujourd'hui les enfants qui sacrifieraient toute leur fortune pour l'achat d'une ruche. Heureusement que se réalisa, par la suite, pour notre ami, le proverbe allemand qui dit : « *Was man in der Jugend wünscht, hat man im Alter der Fülle !* »

De 1867 à 1874, M. Uhlemann suivit les écoles d'Annaberg, en Saxe, et se voua ensuite à l'étude de la chimie, de 1874 à 1876, à Leipzig, sous les professeurs Kolba et Weidemann, de 1876 à 1877, à Geissen, sous les professeurs Will et Laubenheimer. En mars 1877, il subit son examen de doctorat à Geissen et après l'avoir brillamment réussi, remplit ses devoirs militaires à Dresde de 1877 à 1878.

Puis se lançant dans la pratique, il entra comme chimiste dans la fabrique Bulk, à Barmen, où, quoique jeune homme encore, il n'avait que 25 ans, il inspira assez de confiance pour que les autorités le chargeassent de l'analyse des eaux potables de la région, analyse dont le résultat fut le changement complet du système d'alimentation. En 1880, déjà très honorablement connu dans le monde des chimistes, il entra dans la fabrique Jäger, à Düsseldorf, où il resta jusqu'à son appel, en décembre 1893, comme directeur des usines chimiques du Rhône, à La Plaine. Pendant le temps de ses études et de sa première activité pratique, il faut croire que l'apiculture ne fut pas oubliée mais seulement mise en réserve, les circonstances ne se prêtant pas à la réalisation de ce rêve. Mais la préparation scientifique, l'esprit d'exactitude, cette manière qui lui était si spéciale de procéder méthodiquement, par ordre et logiquement avaient créé un terrain tout prêt à recevoir l'initiation apicole et lorsque le hasard providentiel le mit en possession d'un essaim vagabond, à Düsseldorf, il est certain que les abeilles envoyées en exploratrices avaient senti dans le jeune chimiste un maître et elles n'auraient pas pu tomber entre des mains plus soigneuses et plus dévouées. Cet essaim providentiel marque le début de l'activité pratique de M. Uhlemann et peu après il devint possesseur d'environ dix ruches du système Alberti alors courant en Allemagne et dont il avait conservé quelques exemplaires à La Plaine surtout pour l'élevage des reines. A en juger par la maîtrise parfaite que possédait notre cher ami tant pratiquement que théoriquement dans l'art apicole, il a dû travailler et lire beaucoup sur ce sujet. Aucune question d'apiculture ne lui était étrangère et sur chacune il émettait un avis qu'il eût été difficile de combattre ; je me souviens encore de l'impression qu'il me fit en citant Huber et ses expériences ; lui, un étranger, connaissait mieux que nous notre célèbre concitoyen Huber ! Je pris de suite le livre d'Huber et je vis combien M. Uhlemann avait raison.

Il avait appris à l'école allemande et avait fait son apprentissage apicole au moment où l'apiculture avait été renouvelée sous les efforts des van Berlepsch, Dzierzon et tant d'autres maîtres. Mais si dans cette école dont la base est le sérieux, l'ordre et l'étude poussée à fond d'une question posée, tout n'est pas parfait, celui dont nous déplorons la perte eut assez d'indépendance et de sens critique pour le reconnaître et pour puiser à l'école française ce qu'il y avait de bon ; arrivé à La Plaine il rompit avec l'usage des petites ruches pour créer un rucher modèle avec des ruches Dadant-Blatt auxquelles il donnait la préférence, tout au moins pour nos conditions de climat et de flore.

Lorsqu'en 1893 il arriva comme directeur à La Plaine il dût certes

ressentir un bien grand plaisir à trouver dans un coin du jardin une ruche Dadant-type et à entrevoir la culture de cette passion pour les abeilles qui est le signe du véritable apiculteur. Ces sentiments ne furent point trompés car c'est avec amour qu'il s'occupa de créer peu à peu, à titre de délassement et de plaisir, un rucher dont il avait le droit d'être fier. J'ai eu le bonheur quelques années plus tard de faire la connaissance de celui qui nous manque tant aujourd'hui et si je repense aux années passées, aux heures écoulées auprès des ruches, à ces moments de communion intime qui existe entre vrais apiculteurs, je ne puis qu'apporter ici un dernier témoignage de reconnaissance envers celui qui m'a tout appris en apiculture, qui ne m'a refusé aucun conseil, aucune aide. Comme il était très modeste sa science a surtout profité à ceux qui eurent le privilège de l'aborder de près ; les questions, les réponses se croisaient tout en faisant le travail. Il fallait une cause sérieuse pour empêcher M. Uhlemann de se tenir à son rucher une fois les labeurs et les soucis de l'usine arrivés au terme de la journée ; aussitôt que la saison le permettait et dès six heures du soir il arrivait à son jardin, préparait ses outils, son enfumoir et faisant fi de gants ou de voile se mettait au travail, nourrissant, observant, notant et se vouant complètement à ce travail délassant que nous connaissons et qui pour de trop courts moments nous soustrait aux soucis de la vie quotidienne. A le voir travailler si proprement, si méthodiquement on sentait bien la différence qu'il y a entre le maître qui sait ce qu'il veut et ce qu'il fait et l'élève qui rappelle un peu la mouche du coche. Un chagrin frappa notre ami au moment où son rucher avait acquis quelque importance, ce fut la loque constatée dans quelques ruches. Mais il ne perdit pas courage et lutta si activement contre le mal qu'il sortit vainqueur de la lutte. A part la destruction en cas de mal trop grand, il préconisait le nourrissage intensif et préventif au bêta naphthol, la plus grande hygiène dans chaque ruche et parfois le changement de reine ou le transvasement de la colonie atteinte sur feuilles gaufrées. Je dois dire que ce fait indéniable m'a toujours frappé ; dans un milieu infecté par la loque (il y avait alors à La Plaine un grand rucher voisin dont presque toutes les colonies souffraient fortement de la loque), il existe un autre rucher qui après une atteinte vaincue est resté jusqu'à ce jour indemne de toute contamination grâce aux soins entendus et dévoués de son propriétaire. Nous avons souvent discuté ensemble cette question de la loque et c'est bien grâce aux expériences de notre ami que je suis parvenu à maîtriser également cette peste et je lui en suis très reconnaissant. Lorsqu'en 1911 le comité de la Société genevoise d'apiculture se dévoua pour inspecter toutes les ruches du canton de Genève, M. Uhlemann fut chargé

d'une partie de son rayon limitrophe et je crois bien que peu d'inspecteurs auraient poussé le dévouement comme lui jusqu'à fournir les remèdes, surveiller le traitement et contrôler le résultat.

Comme le rucher de notre ami augmentait considérablement, il fut conduit tout naturellement et grâce à ses nombreuses lectures à soulever la question de l'élevage des reines et dès 1907, si je ne fais erreur, il en fit une branche spéciale de son activité : Il se sentait plus sûr de cette façon et pouvait disposer quand bon lui semblait d'une reine dont il connaissait la généalogie et les qualités héréditaires. Dès ce moment on vit, accrochées au mur de son jardin, de jolies petites ruchettes à deux, puis trois et à six cadres avec leur fiche portant l'origine, la date d'éclosion et de fécondation de la reine. C'est ainsi qu'il pouvait suivre certaines de ses reines à des années en arrière et les faire dériver d'une certaine reine Paglia extra-bonne et considérée comme aïeule du rucher.

Lors de certaine exposition d'horticulture, à Genève, il avait exposé un cadre contenant des abeilles vivantes, une reine fécondée pendant sous les yeux du public et des cages grillées contenant des reines dont l'éclosion était prévue à jour fixe. Ce fut là une petite merveille de patience, d'ingéniosité qui, hélas, ne fut pas appréciée à sa valeur ; M. Uhlemann était trop au-dessus des autres et je crois bien qu'il nous réservait une surprise de ce genre pour l'exposition de Berne. Hélas, cela ne sera pas !

L'augmentation toujours progressive du rucher de M. Uhlemann était également obtenue par l'apport de colonies provenant d'Allemagne, colonies habituées aux vastes champs de bruyère, prolifiques à l'excès mais dont l'essaimage intempestif ne pouvait convenir à notre pays ; pour couper court à cette qualité problématique les colonies arrivaient en automne, sans bourdons, et les reines d'origine étaient remplacées par celles élevées artificiellement et de cette façon M. Uhlemann entreprenait avec sûreté une nouvelle campagne avec des troupes dont il connaissait la valeur. Il serait trop long de décrire la manière dont M. Uhlemann procédait à l'élevage des reines, élevage sur lequel il fit une conférence superbe le 14 juin 1908 lors d'une assemblée de la Société genevoise d'apiculture à La Plaine ; rien n'était négligé, tout était préparé d'avance, la souche choisie avec soin, la ruche subissait un nourrissage intensif, puis venait la prise des larves, la mise en cupules, le transport dans une ruche orpheline, la mise en cage, l'éclosion de l'alvéole royal et la mise en ruchette pour la fécondation et enfin l'utilisation selon les besoins du propriétaire... ou de ses amis. C'était avec plaisir que M. Uhlemann faisait profiter de ses connaissances et de ses résultats ceux qui s'adressaient à lui et pendant longtemps il fut le seul dans le

canton de Genève à faire méthodiquement l'élevage artificiel des reines et cela avec des pourcentages de succès toujours plus grands à mesure qu'il perfectionnait ses procédés. Il n'est pas étonnant que, joignant à toutes ces qualités la tenue d'une comptabilité modèle, un diplôme d'honneur lui fût décerné lors d'un concours de ruchers et il est tout à fait à sa louange que plus tard, en 1910, il ne voulut pas se représenter comme concurrent, la plus haute récompense ne pouvant que lui être attribuée. Notre regretté collègue procédait à toutes les manipulations dans son rucher comme à un acte sacré et il était bienfaisant de voir un homme aussi absorbé par les lourdes responsabilités de sa vie quotidienne rempli d'une passion aussi sincère qu'éclairée vis-à-vis de ces bestioles à qui nous sommes redevables de tant de joies pures.

De causeries en causeries nous nous rapprochâmes entre apiculteurs et après avoir initié un de ses fidèles collaborateurs, M. Hugueniot, et celui qui adresse ces lignes à sa mémoire, M. Uhlemann entra en relations plus intimes avec M. Paintard qui lui avait fourni dans le temps le modèle de ses ruches Dadant-Blatt et qui devint par la suite son fournisseur attitré, un choix qu'il ne regretta jamais. Puis ce fut en 1905, sauf erreur, l'entrée dans la Section genevoise d'apiculture où notre cher ami se fit très vite apprécier à sa juste valeur, si bien que dès 1908 il fit partie du comité et dut à notre grand regret, vu les circonstances, refuser de prendre la présidence. Que de souvenirs accumulés pendant ces causeries intimes dans les séances du comité ! Que d'expériences mises à contribution par chacun, que de conseils donnés en peu de mots et à bon escient ! Ses collègues le savent et ne l'oublieront point.

Comme le rucher de La Plaine devenait décidément trop grand pour les ressources mellifères de l'endroit, vint le moment où le rucher lui-même dut essaimer et c'est à Epeisse, près d'Avully que M. Uhlemann transporta quelques ruches ; l'essai ne fut pas concluant ni trop rémunérateur aussi fallut-il changer de contrée et c'est près d'Arcines, sur le versant sud du Vuache qu'une nouvelle tentative fut faite. Celle-là fut bonne à tous les points de vue ; une vieille maison située en contre bas de la route, isolée, tombant presque en ruine fut louée, meublée et garnie des choses les plus nécessaires à la vie de tous les jours car M. Uhlemann comptait y passer parfois ses vacances avec sa famille et en effet ce souhait fut réalisé avec tout le succès désirable. C'était une vie de Robinson d'où toute étiquette vaine et futile était bannie, une vie de repos mérité ; je dis repos, car pour notre ami s'occuper des abeilles, les étudier était un délassement, un plaisir. Que de beaux moments il a vécus à Arcines ! que de joie lui ont procurée les ruches d'Arcines avec leurs deux à trois haus-

ses garnies de beau miel d'esparcette alors que celles de La Plaine luttèrent contre la misère. Surtout que de doux moments passés en famille, entouré des siens qui l'adoraient lorsque dans les soirées d'été le soleil se couchait derrière les croupes du Jura et que la paix du soir descendait sur la terre et qu'il se sentait loin, bien loin des soucis de la vie ! Je suis heureux pour lui qu'il ait connu ces moments. Arcines avait bien un petit point noir à son actif, c'étaient les 40 centimes que les douanes fédérales réclamaient impitoyablement à un habitant de la Suisse pour chaque kilo de miel entré en Suisse alors que le Savoyard entraînait son miel en franchise. Mais les avantages étaient par ailleurs si grands et de nature plus élevée, si bien qu'on passait gaiement par là-dessus.

Tout cela n'empêchait pas la progression si logique de l'activité apicole de M. Uhlemann et lorsqu'en 1912 l'occasion se présenta d'acquérir à Arthaz près Reignier (Haute-Savoie), un rucher système Paintard, il n'hésita pas à la saisir et un désir caressé durant de longues années fut exaucé. Un rucher couvert, un modèle du genre, propre, habitable, avec toutes les facilités possibles de manutention, quelle joie ! et combien s'était-il empressé de le garnir de ses meilleures colonies. Tout y était prêt pour entrer en souverain dans la saison de 1913 et maintenant il a été rappelé au milieu de ces perspectives, une fois arrivé au terme de ses souhaits.

C'est le cœur serré que tout cela me revient à l'esprit et pourtant il est plus doux de quitter cette terre rapidement, en plein épanouissement que de connaître le lent détachement accompagné des infirmités de la vieillesse et souvent des souffrances si longues de la maladie. C'est bien là une consolation pour ceux qui étaient attachés à celui que nous pleurons aujourd'hui.

Ce qu'il fut comme époux, comme père, comme directeur et patron pour ses ouvriers n'est plus du ressort de l'apiculture, mais il se montra dans ces qualités ce qu'il était pour nous comme apiculteur. Chacun lui conservera le souvenir qu'il a mérité et son nom ne sera cité qu'avec respect. Quand de nouveau les abeilles prendront leur vol, quand les prairies seront émaillées de fleurs, quand toute la nature sera en fête, une larme perlera encore à son adresse comme la goutte de rosée sur le brin d'herbe et plus d'une fois nous reparlerons de celui que nous aimions et qui nous a quittés si brusquement. Je lui adresse un dernier adieu au nom de tous ses amis apiculteurs, un dernier adieu à celui qui fut notre maître ; que la terre lui soit légère car il l'a mérité.

Dr E. R.

## LE POLLEN

---

De plusieurs côtés on se plaint que les ruches n'ont pu emmagasiner du pollen comme les autres années. Je ne me rappelle pas d'en avoir trouvé si peu à la mise en hivernage. Encore un facteur duquel peut dépendre tout le succès d'une campagne. Si les noisetiers, aulnes, tussilages, etc., sont visités pendant quelques jours fin février et commencement de mars, le mal ne sera pas grand, la première ponte sera sauvée. Celle-ci, comme vous le savez tous, a une très grande importance. Si par contre nos mouches doivent attendre les saules-marsaults et autres, ce sera trois à quatre semaines de perdues et à moins de temps extraordinairement favorable en avril et mai, les ruches ne seront par prêtes pour la récolte qui ne dure que quelques jours. Un coup d'œil jeté sur les quatre derniers graphiques du papa Gubler affichés à la paroi en face me fait dire : Soyons toujours prêts et veillons. Pour ce faire en avons-nous les moyens ? Oui et non. Il faudrait voir, comme dit la Française.

L'ami Forestier dans son savant exposé : « Les abeilles et les fleurs », dit à la page 257 du *Bulletin* :

« L'abeille ne pourrait vivre sans pollen ; l'alimentation de la larve demeurerait incomplète, le couvain ne pourrait être élevé, la ponte de la mère serait interrompue, car c'est dans cette substance seule que l'abeille trouve les matières azotées qui lui sont nécessaires. »

C'est bien clair, n'est-ce pas, et chacun de vous sera d'accord ; donc, si nous voulons du couvain, donnons du pollen à nos abeilles. Dans quelle épicerie peut-on s'en procurer ? J'avoue que les commis-voyageurs faisant l'article ne se sont pas encore arrêtés de nos côtés. Cependant ce problème est-il si difficile à résoudre ? Je ne le pense pas, il suffit de vouloir et de chercher. N'avons-nous pas trouvé une masse de choses en cherchant, continuons donc, l'avenir est à nous !

Celui ou celle qui pourra m'indiquer le moyen de me procurer au premier printemps du vrai pollen, de le conserver quelques jours et surtout de le faire accepter sans déchet par les abeilles aura mérité de l'apiculture et sa photographie sera sûrement demandée pour figurer à la bonne place sur le *Bulletin*.

Je me suis occupé depuis longtemps de cette question et les résultats obtenus ont été assez encourageants, mais faute de temps je n'ai pu aller jusqu'au fond de la chose.

Lorsque j'étais à Bâle, j'allais chaque année avec un ami apiculteur chercher jusque dans le grand-duché de Bade de gros fagots de branches de noisetier chargées de chatons non encore épanouis (10-15 février) ; les douaniers allemands échelonnés le long de la

frontière fouillaient régulièrement ces pauvres fagots dans l'espoir d'y trouver de la saccharine ou de l'esprit-de-vin.

A la maison il me fallait une chambre vide, je mettais à réquisition seilles, cuveaux, vases en tous genres remplis à la moitié d'eau tiède, les rameaux dedans. La chambre était dûment chauffée pendant quelques jours. Résultat : Epanouissement de tous les châtons et récolte abondante de pollen première qualité. Il suffit de couvrir le plancher de journaux ; les branches bien écartées dans les vases pour que presque tout le pollen tombe sur le papier.

De temps en temps un petit coup avec une baguette et c'est tout.

Nous avons pu mettre en boîte 1/2-1 kilo du précieux aliment par jour. Pour la première sortie générale de nos abeilles nous étions prêts, vite au rucher et pendant huit jours distribution de pollen sur des rayons vides placés à l'abri. Ah ! mes amis, quelle fête ! un vrai pillage de pollen, il faut l'avoir vu pour y croire. La farine à côté était complètement délaissée, signe évident qu'elle est loin d'égaliser le pollen. Voilà quelque chose de trouvé, encore n'est-il pas à portée de tout le monde, mais j'aimerais aller plus loin, soit trouver le moyen de donner à chaque ruche sur les rayons une portion de cette manne sans qu'elle s'altère ou soit rejetée par les abeilles.

Lorsque l'abeille s'en va au pollen, elle emporte une petite provision de miel pour lui permettre de lier les grains du dit pollen et les mettre ensuite à ses pattes ; dans la ruche, ce pollen est tassé dans les cellules et dûment arrosé d'acide formique pour l'empêcher de fermenter. En automne, afin de le retrouver en bon état au printemps, les abeilles remplissent bon nombre de cellules à la moitié ou aux deux tiers de pollen et le reste de miel puis cachètent le tout. Ceci serait-il pour nous guider ? Il faudrait peut-être pétrir le pollen recueilli avec du bon miel, en faire de petites plaques et poser celles-ci au bon endroit bien à portée du groupe.

Amis lecteurs, faites des essais et communiquez les résultats au *Bulletin*.

E. R.

---

## A PROPOS DE PLANTES MELLIFÈRES

---

Dans le *Bulletin* de janvier, M. R. sonne la cloche très fort pour ranimer le zèle des sociétaires à l'égard du journal et les engager à faire part de leur expérience. M. R. a certainement raison ; il y a dans la Romande bien des membres qui auraient des choses intéressantes à nous dire.

Je vais essayer d'attirer l'attention sur un sujet qui a bien quelque importance, celui-ci : Est-ce que l'agriculteur-apiculteur peut procu-

rer une augmentation de récolte en miel en cultivant des plantes fourragères ou autres, en même temps mellifères ?

On peut répondre à cette question qu'une telle pratique doit nécessairement produire un surcroît de récolte, si minime soit-elle. J'ignore combien d'agriculteurs font partie de nos sociétés d'apiculture, mais quel qu'en soit le nombre il leur serait facile, en créant les prairies artificielles, d'y introduire une plus ou moins forte proportion de plantes mellifères, sans nuire aux intérêts agricoles. Il est vrai que certaines d'entre elles ne sont pas de longue durée, du reste comme beaucoup d'autres plantes essentiellement fourragères.

Dans la contrée qui forme transition entre la vallée de la Broye et le Jorat, les principales plantes mellifères classées par ordre d'importance sont : La dent-de-lion, l'esparcette, la sauge et la scabieuse.

En terrains de bonne qualité, la dent-de-lion apparaît toujours quand l'esparcette et les trèfles sont en décroissance ; les vents se chargent d'en transporter les semences. Quand la miellée sur la dent-de-lion manque, la récolte est bien compromise. L'esparcette est bien connue soit par ses qualités fourragères soit par le miel qu'elle fournit. La sauge et la scabieuse croissent naturellement, la première dans les terrains secs et pauvres, la seconde dans les prés humides.

Mais, en attendant l'api-trèfle, il y a d'autres plantes dont la culture est à conseiller :

Prenons d'abord le trèfle hybride ou d'Alsike. Ce trèfle préfère les terres fraîches ou humides ; il n'est pas partout également mellifère ; ses jolies fleurs d'un blanc rosé sont plus petites que celles du trèfle rouge. Un premier essai fait en terrain sec n'a pas réussi ; par contre un champ dans lequel ce trèfle dominait reçut la visite des abeilles pendant une bonne partie de l'été pluvieux de 1910. Le lotier constitue un très bon fourrage ; ses fleurs sont aussi bien recherchées par les butineuses. Un semis de lotier a parfaitement résisté à la sécheresse de 1911.

Après une assemblée tenue à Nyon, M. Bertrand m'adressa aimablement des graines de mélilot blanc qui furent semées, au printemps, dans une céréale ; l'année suivante les tiges atteignirent jusqu'à deux mètres de haut et devinrent coriaces au point de perdre toute valeur fourragère. Pour pouvoir être donné au bétail, le mélilot devrait donc être fauché jeune, bien avant la floraison qui est de longue durée. Il prospère dans les terrains secs, même arides ; les intérêts agricoles et apicoles du mélilot ne pouvant s'allier, sa place est marquée dans les talus, les rocailles, etc. où la faux ne passe pas trop tôt ou mieux encore pas du tout ; il présente alors l'avantage d'attirer les abeilles

à une époque où elles sont enclines au pillage, la grande récolte étant généralement terminée.

Le colza est trop délaissé dans certaines contrées ; son miel n'est peut-être pas de toute première qualité, mais il est abondant, et son huile est employée à divers usages culinaires. Un champ de colza pas trop éloigné du rucher a bien de la valeur au printemps ; j'engage toujours mes voisins à cultiver cette plante pour leur profit et... celui de mes colonies.

*E. Duc.*

---

## SUR LA QUESTION DES RACES

---

La question des races d'abeilles commence à préoccuper les apiculteurs romands, c'est bon signe. Cela prouve du moins que l'écho des discussions du monde apicole est parvenu jusqu'à nous et que ce sujet, d'une importance capitale, ne nous laisse pas indifférents.

Cela prouve aussi que nos Confédérés suisses allemands en adoptant une race et une méthode, nous ont comme on dit : mis la puce à l'oreille et que nous commençons à nous gratter, je veux dire à réfléchir ; tant mieux, réfléchissons et creusons le problème, il n'est pas encore résolu, ni en Suisse, ni ailleurs ; je dirai même : pas près de l'être. Il y a donc place pour nous apiculteurs romands.

Quelle est la meilleure race d'abeilles ?

A mon avis, aucune ne possède encore toutes les qualités. Avant de passer à une rapide critique des différentes races acclimatées en Suisse romande je tiens à faire savoir au lecteur que je n'ai pas de préférence, toutes me sont également chères. Si la race commune est moins prolifique que les races étrangères, en revanche elle est plus prudente et une mauvaise année (1910) elle coûtera moins à son propriétaire que l'italienne ou celle de Carniole ; par contre une année d'abondance (1911) ces races étrangères lui seront supérieures comme rendement. Elles ont, et les unes et les autres, les qualités de leurs défauts ou les défauts de leurs qualités, comme on voudra.

Nous avons d'excellentes croisées, elles forment actuellement la grande majorité dans nos ruchers, elles nous donnent davantage de miel que les noires de nos Confédérés, c'est vrai, mais malgré cela je crois que nous aurions tort de nous immobiliser, trop d'apiculteurs ne font aucune sélection, soit qu'ils s'en moquent, soit qu'ils mettent un faux point d'honneur à ne pas diminuer leur rucher d'une seule unité.

Fin juin 1911, je transportai à Saint-Cergue les trois meilleures colonies de mon rucher principal situé au pied du Jura. Ces trois colonies (mic-mac) étaient supérieures depuis plusieurs années et sur une centaine de colonies, quand on choisit les trois meilleures à tous

les points de vue, il est superflu d'ajouter qu'elles étaient hors lig.ae. Je les mis à part éloignées de trois cents mètres environ de tout autre rucher.

Le résultat de ces deux années a été magnifique ; ces trois colonies, augmentées par essaimage artificiel, sont maintenant quatorze et m'ont fourni plusieurs reines fécondées excellentes pour mes autres ruchers. Quant au rendement en miel, je dirai seulement qu'il fut de beaucoup supérieur à celui d'un autre rucher, également soigné par moi et situé à altitude égale.

Ce n'est que dans quelques années que je pourrai tirer des conclusions irréfutables, mais je suis d'ores et déjà persuadé qu'on peut faire beaucoup pour améliorer nos apiers.

Malgré cela, je me demande, si j'avais fait la même expérience avec les trois meilleures colonies d'un rucher égal au précédent, mais de race noire, je ne serais pas arrivé au même résultat. Les éleveurs nous disent que seule une race pure peut donner des résultats suivis et réguliers quant à la descendance, et bien que le croisement de la Chypriote et de la Caucasienne ait donné d'excellents résultats en Amérique, aucun éleveur, que je sache, n'a réussi à en fixer le type.

Pourtant, à première vue, la chose paraît facile, il est probable que certaines reines tirent d'une race plutôt que de l'autre et que de là vient la difficulté d'obtenir une couleur régulière.

Mais, dira-t-on, l'Italienne n'est pas régulière comme couleur, les unes ont du noir, d'autres sont jaune clair, d'autres cuivrées, c'est vrai : cette race varie suivant les régions et les éleveurs. Il n'est pas prouvé d'ailleurs que l'italienne soit une race pure ; Bertrand, dans la *Conduite du rucher*, dit que l'italienne pourrait bien n'être qu'une sous-race provenant d'un ancien croisement de la race noire avec la race jaune de Syrie et d'Égypte.

Je suis partisan de cette manière de voir ; il y a une vingtaine de siècles, les Romains possédaient presque toute l'Europe, le nord de l'Afrique et un bon morceau de l'Asie, ils ont très bien pu importer chez eux les abeilles de ces différentes contrées, soit des jaunes et des noires ; le contraire serait même étonnant, car en ces temps reculés, le miel jouait un grand rôle dans l'alimentation, les Romains, comme tous les anciens, en étaient friands, l'hydromel faisait leurs délices et ils employaient la cire pour une foule d'usages.

Qu'au cours des siècles ces races se soient mélangées au point de former une race distincte, c'est très probablement ce qui est arrivé.

Cela prouverait que les croisements peuvent donner une sous-race d'excellentes abeilles et que nous sommes dans le vrai en sélectionnant nos croisées.

Et pourtant si en mariant des noires de choix avec d'autres noires

de choix également on obtenait une race égalant nos croisées, ne vaudrait-il pas mieux cultiver et sélectionner ces dites noires, elles auraient au moins l'avantage d'être de race pure et celle de notre pays ?

Je crains bien qu'en Suisse romande on ne trouve plus d'abeilles de pure race noire, mais on doit en trouver encore en France, en Allemagne ou plus au nord.

Ne ferait-on pas bien de créer deux stations pour l'élevage et la sélection de ce que l'on pourrait trouver de mieux en fait de noires et deux autres stations ayant pour but l'élevage et la sélection des croisées ?

Au bout d'une dizaine d'années on serait à même de juger et comparer les deux races ; on pourrait alors adopter la meilleure en connaissance de cause et la propager dans nos apiers.

Avant de m'étendre davantage sur ce sujet j'aimerais savoir l'accueil que feront nos meilleurs apiculteurs à l'idée émise plus haut.

Ainsi que je l'ai dit au début de cet article, je n'ai pas de préférence, et suis prêt à me rallier à tout projet meilleur que le mien.

Puisque la question des races nous préoccupe c'est preuve que nous sentons qu'il faut faire quelque chose si nous voulons, non pas seulement rester à la hauteur de nos Confédérés et de nos voisins, mais aller de l'avant.

C. Auberson.

---

## LES EXPÉRIENCES D'UN DÉBUTANT

---

Que penser, mon cher débutant, de la controverse relative à la culture des abeilles telle que la comprennent nos confrères de la Suisse allemande, et telle que la plupart des apiculteurs de la Suisse romande la pratiquent, en ce qui concerne plus spécialement l'origine et la pureté de la race des butineuses ? Car enfin vous lisez non seulement notre *Bulletin*, mais vous ne négligez pas de vous tenir au courant des publications de la *Schweizerische Bienenzeitung* à couverture bleue, autrement dit la *Bleue* comme nous nous exprimerons dorénavant, par abréviation, si cela ne vous offusque pas. Oui, que pensez-vous de cette controverse ?

Vous êtes perplexe ? On le serait à moins ! Mais du choc des idées, et à plus forte raison de la comparaison des faits, jaillit la lumière. Il doit nécessairement s'en dégager un enseignement utile à l'avancement de cette science apicole qui nous est si chère à tous, que nous soyons « métissés » de sang allemand ou de sang latin.

Voulez-vous que nous essayions de le rechercher cet enseignement, puis de le formuler, pour en tirer une conclusion pratique ? Si non, tournez le feuillet. Si oui, allons-y :

1. Quand M. Kramer rappelle que la grande diminution des colonies accusée par la statistique fédérale atteint la Suisse romande pour environ 80 % il n'a malheureusement que trop raison, et nous ne pouvons qu'en être humiliés. Mais alors, quand il infère de cette constatation que les apiculteurs romands sont dès lors mal venus de critiquer la méthode d'élevage qui lui est chère — méthode dont il peut être fier, à juste titre, très fier même, et comme membre de la famille suisse d'apiculteurs je partage personnellement cette fierté sans réserve — alors, dis-je, M. Kramer me permettra de ne plus être de son avis. Non, si le nombre des colonies a fléchi, chez nous, dans une aussi forte proportion, cela tient à des causes diverses, auxquelles la question de la pureté des races me paraît, de toute évidence, d'importance secondaire. J'en signalerai quelques-unes de ces causes. Il y a d'abord l'ignorance de ce qu'est ou doit être l'apiculture. Chez nous, Suisses romands, l'empirisme et la sainte routine ont encore de trop nombreux adeptes, beaucoup plus nombreux que dans la Suisse allemande. Puis il y a le laisser aller, et le découragement qui résulte des mécomptes et des déceptions... trop méritées hélas. Chez nous, le nombre de ceux qui jettent le manche après la cognée est certainement plus élevé. La persévérance et la ténacité ne sont pas précisément les signes distinctifs du tempérament latin les plus accusés. Souvenez-vous, mon cher débutant, de cet apiculteur des environs de Lausanne — dont je vous ai parlé l'année dernière, ou il y a deux ans bientôt — lequel me racontait avoir possédé jusqu'à quatre-vingts ruches, qu'il les avait toutes perdues en dix-huit mois ? Il ignorait que c'était la loque qui avait détruit son rucher, et il terminait ses jérémiades par la conclusion erronée que les abeilles étaient des bêtes à chagrin et que jamais plus il n'en tiendrait. Elles sont plus nombreuses qu'on ne se l'imagine les personnes qui, en pays romand, ont des abeilles, je le veux bien, mais ne possèdent que des notions vagues, incomplètes, ou fausses, de ce qu'est l'apiculture, et qui envoient tout promener quand surviennent les maladies ou les désillusions des années maigres. Aujourd'hui même je causais avec l'un de ces soi-disant mouchiers de la région lausannoise qui, se plaignant de la triste situation qui caractérise l'année 1912, me disait en me quittant : cette fois j'en ai assez, je liquide. Et puis, il y a la question des associations. Le Suisse allemand est toujours disposé à faire partie d'une société, quelle qu'elle soit ; il se laisse volontiers embrigader, il accepte plus facilement le mot d'ordre, l'esprit de solidarité est plus développé chez lui. Le Suisse romand est trop souvent bohème ; il a l'élan, mais il ne brille pas par l'endurance, et il en faut beaucoup en apiculture.

Telles sont, à mon sens, quelques-unes des raisons essentielles, si

ce n'est des plus apparentes, qui expliquent la diminution du nombre des ruches chez nous.

2. Quand M. Mercier, de son côté (voir le *Bulletin* de septembre), rappelle l'adage connu « qu'en toutes choses il faut considérer la fin », je suis absolument de son avis, sans vouloir dire cependant que la fin justifie les moyens ; avec lui je soutiens qu'en apiculture le but final c'est évidemment la production du miel, en aussi grande quantité et en aussi bonne qualité que possible. C'est pour atteindre ce but — que j'appelle l'apiculture intensive et lucrative — que je m'efforce de perfectionner et d'améliorer, toujours plus, mon matériel, mes procédés et mes colonies. Et je crois, comme lui aussi, que cette production mellifère doit servir de terme de comparaison pour juger du degré d'avancement de la science apicole dans une région, et qu'elle constitue la pierre de touche par excellence de la valeur respective des races d'abeilles à utiliser. En revanche j'estime que M. Mercier fait fausse route, à son tour, quand il admet, en principe, que les conditions de miellée sont exactement les mêmes dans la Suisse allemande et dans la Suisse romande, s'empare ensuite des résultats fournis par les statistiques des ruches sur balance et conclut que nous sommes dans le vrai, en pays romand, parce que nous récoltons plus de miel. M. Mercier ne déclare-t-il pas lui-même que l'on ne doit considérer que la flore, l'*exposition* (sic !) et le *climat* (sic !) (c'est moi qui souligne). Or, je le demande, le climat du Plateau suisse est-il pareil du sud-ouest au centre et jusqu'au nord-est, de Genève à Romanshorn ? Le climat des vallées du canton du Valais, entre autres, est-il pareil encore à celui d'autres vallées de la Suisse centrale ou de la Suisse orientale ? Les raisins que l'on récolte en Suisse sont-ils partout de même qualité ? Les raisins des bords du lac de Bienna, des cantons de Zurich et de Schaffhouse sont-ils aussi sucrés que ceux qui mûrissent sur les rives du lac de Neuchâtel ou de notre bleu Léman ? Et ce soleil, cette exposition, ce climat, qui font que notre Suisse romande jouit d'une situation privilégiée, incontestée au point de vue agricole d'une manière générale n'auraient pas d'influence spéciale sur la production quantitative du nectar butiné par nos abeilles ? Je me refuse absolument à l'admettre ; d'autant plus que le climat de la Suisse française est non seulement plus doux, mais aussi plus stable. Ces nuits tièdes, si éminemment favorables à la miellée, ne sont-elles pas plus nombreuses chez nous ? En hiver les brouillards et le froid sont-ils aussi intenses et partout de même durée ? Non. Et alors je dis, que, toutes autres conditions égales, nous devons nécessairement récolter plus de miel dans la Suisse romande, qu'en conséquence la conclusion tirée par M. Mercier nous est trop favorable parce que l'hypothèse qui sert de point de départ à

son raisonnement n'est pas exacte. Encore une fois j'estime que nous sommes au bénéfice d'une situation privilégiée, en pays romand, et que cet avantage doit se traduire pour nous par une récolte de miel *supérieure*. D'ailleurs dans les pays encore plus favorisés que nous comme douceur et stabilité du climat la miellée est plus abondante que chez nous. Dans les pays méridionaux le premier cordonnier venu peut faire de l'apiculture rémunératrice. Et c'est précisément parce qu'il en est ainsi que dans ces pays, privilégiés entre tous, les progrès de la culture des abeilles sont si lents. Cela va presque tout seul. Et le procédé barbare et cruel de l'étouffage des colonies y est encore d'un usage trop répandu.

3. Et maintenant que nous nous sommes efforcés de maintenir la balance aussi égale que possible dans cet examen des arguments — plutôt secondaires — invoqués de part et d'autre, abordons le vif du sujet et demandons-nous si les apiculteurs de la Suisse allemande ont raison de sélectionner leurs abeilles avec autant de rigueur et de méthode, c'est-à-dire de poursuivre systématiquement la reconstitution de la race autochtone pure des abeilles noires ?

A cette question je réponds avec conviction : Oui, bien certainement, ils ont mille fois raison. Il est indiscutable, en effet, que les races du pays sont, *ipso facto*, les plus *rustiques* et les plus *résistantes*, parce qu'elles sont le produit de l'adaptation aux conditions climatiques et à la nature du sol. Il en est ainsi de tous les insectes, de tous les animaux et de toutes les plantes. C'est élémentaire. Et vous savez, l'importance que j'ajoute à la robustesse et à la force de résistance des abeilles. Elle est capitale. Reportez-vous à la page 5 du n° 1 du *Bulletin* de cette année et vous verrez d'après M. E. R. que du temps où il ne se trouvait dans le Jura bernois que des abeilles de race noire du pays « *il n'était pas question de loque* ». Vous me comprenez, mon cher débutant ?

4. Continuons, et demandons-nous d'autre part, si nous avons tort, dans la Suisse romande de préconiser le métissage ?

A cette question, je réponds avec la même conviction que tout à l'heure : Oui nous avons certainement raison, en principe, de recourir au métissage, parce que les abeilles croisées sont, dans leur grande majorité, plus prolifiques et plus actives, qu'en conséquence elles sont d'un meilleur rendement en miel. Les apiculteurs de la Suisse romande qui ont constaté le fait sont légion. Moi-même, quoique débutant, je sais que l'une de mes colonies, issue d'un croisement *accidentel* de la race noire du pays avec laquelle j'avais commencé, en 1904, m'a donné le plus beau produit que j'aie obtenu en une campagne (un superbe essaim et en *plus* quatre-vingt-dix livres de miel extrait). Seulement je dois à la vérité d'ajouter que les descendantes de ces

métisses ont été moins actives ; elles ont certainement dégénéré. Voilà la petite expérience que j'ai faite. Et cela ne doit point vous surprendre, mon cher débutant. Je vais essayer de vous en donner l'explication. Pour cela permettez-moi un parallèle : Il est bien prouvé, en *aviculture*, que lorsqu'on veut augmenter la production en œufs d'une race de poules du pays il est indiqué de recourir au croisement en introduisant dans le poulailler un coq de race plus prolifique qualifié. De même, si l'on poursuit plutôt l'élevage du poulet de boucherie, le métissage avec un coq de forte taille donnera d'excellents résultats. Si vous introduisez, par exemple, un coq de la race dite « Combattant indien » dans une basse-cour composée exclusivement de poules du pays, à chair fine, sélectionnées, vous obtiendrez des poulets croisés de première qualité dont le poids sera de un tiers plus fort, si ce n'est plus. Seulement il est bien recommandé par les aviculteurs, dont la spécialité est l'obtention du poulet de boucherie, de ne jamais céder à la tentation, très grande, de faire de l'élevage en triant dans un ou deux troupeaux les plus belles poulettes et les plus beaux coqs obtenus par le premier *croisement* avec le coq indien. En effet, l'expérience a bien établi que même, non consanguins, les produits issus d'un premier métissage sont incapables d'engendrer une progéniture qui leur est égale. L'abâtardissement se manifeste au deuxième croisement déjà et va en s'accroissant rapidement. C'est pourquoi il est admis en aviculture intensive qu'il y a lieu :

a) D'élever dans un premier parquet la race autochtone pure, toujours mieux sélectionnée ;

b) D'élever dans un deuxième parquet la race améliorante pure, soigneusement sélectionnée elle aussi, puis

c) De procéder *chaque année* au métissage en utilisant un nombre de parquets plus ou moins grand, selon l'importance de l'exploitation, et en choisissant dans les deux premiers parquets, qui forment *souches*, les sujets les mieux qualifiés, soit pour accroître la ponte, soit pour augmenter le volume des poulets de boucherie.

D'où il résulte que l'aviculteur qui connaît son métier ne mettra pas couvrir des œufs de poules issues d'un premier métissage. Voilà ce que l'on désigne du nom d'aviculture rationnelle.

Eh bien, mon cher débutant, vous devinez où je veux en venir : *Je dis qu'en aviculture la question du métissage se pose et doit être résolue d'une façon tout analogue*. Si donc, comme je l'ai affirmé, nous avons mille fois raison, à notre tour, de ne pas nous interdire le métissage, mais au contraire de le pratiquer, il est évident aussi que nous avons grandement tort de ne pas y procéder méthodiquement, d'une manière rationnelle, comme nos Confédérés de langue allemande nous en donnent un si bel exemple avec l'élevage de la race noire.

Nous, nous commettons certainement une erreur, qui va à l'encontre du but que nous poursuivons, en abandonnant au petit bonheur la fécondation de nos reines. Oui du métissage, mon cher confrère romand, j'en suis, car l'expérience atteste que la récolte en miel peut augmenter par ce fait dans une forte proportion, c'est hors de discussion, le contester c'est nier l'évidence. Mais alors imposons-nous la sujétion de diriger ce croisement dans les meilleures conditions, avec des mâles de choix tout d'abord. Détruisons ensuite les mères, provenant d'un métissage au premier degré, lorsqu'elles auront atteint la limite d'âge admissible, deux ou trois ans, et remplaçons-les par d'autres, croisées toujours, mais au premier degré exclusivement. Ce faisant nous serons dans le vrai et la logique.

5. Vous m'objecterez : Ça, c'est de la théorie. Si je pouvais parquer mes reines et mes bourdons, comme l'apiculteur peut le faire si facilement avec ses volailles, ce serait fort bien. Mais, dans la réalité, il n'en est rien, vous ne l'ignorez pas. Oui, je sais que la fécondation de nos reines avec des mâles de choix constitue un problème qu'on n'a pas encore résolu d'une façon pratique. Je ne le nie pas. Je vous avouerai même que nous touchons là à une question qui me trotte par la tête depuis bien des années. J'y songeais en même temps qu'au problème de la claustration. Mais j'ai pensé qu'il fallait sérier les questions. J'ai commencé par m'attaquer à la claustration, plus facile à résoudre, sans perdre jamais de vue cependant la fécondation des reines avec des mâles de choix. Et, si je disposais de plus de temps, j'aurais tenté de résoudre ce dernier et difficile problème. Les difficultés à vaincre sont très grandes, je le confesse, mais, par cela même, elles stimulent plutôt en moi le désir de chercher et d'aboutir. Que voulez-vous, je suis de ceux qui pensent que les difficultés qui se dressent sur leur route sont faites pour être vaincues, et non pour être éludées. Qui vivra verra !

6. Mais, en attendant la résolution de ce problème d'une manière satisfaisante nous ne voulons pas rester les bras croisés. Il est un moyen, m'est avis, de nous tirer d'affaire. Ce moyen c'est de nous inspirer de la méthode adoptée par les apiculteurs de la Suisse allemande pour la race du pays. En d'autres termes, à nous, apiculteurs romands, d'organiser des stations d'élevage de mâles de choix de race *prolifique et active*, d'italiennes, par exemple, élevées à une altitude convenable pour être rustiques aussi. (Relisez les notes publiées par l'un de nos vétérans, dans le *Bulletin*, M. Descoullayes pour ne pas le nommer, et vous constaterez qu'à Préverenges ce sont les italiennes qui lui donnent les plus belles récoltes. Moi-même je possède des italiennes foncées, provenant des ruchers de MM. Malan frères de Luserna San-Giovanni, dont je suis très, mais très content, à tous

égards. Quand je ferai de l'apiculture intensive c'est avec cette souche-là que je pratiquerai le métissage rationnel.)

Et alors nous pourrions demander à nos confrères de la Suisse allemande de nous fournir ces reines noires, si excellemment sélectionnées comme pureté et activité, et nous les ferons féconder dans nos stations d'élevage par nos mâles de choix de race prolifique et active. Nous pourrions encore prier nos Confédérés de nous fournir des œufs de reines noires sélectionnées et élever, chez nous, des reines noires que nous ferons féconder dans nos stations.

C'eux d'entre nous qui s'occupent en grand d'apiculture pourront se créer des petits ruchers d'élevage isolés — l'un de race noire pure exclusivement, l'autre de race améliorante plus prolifique et plus active — et élever eux-mêmes des mères croisées au premier degré, en quantité suffisante, pour peupler et alimenter régulièrement le rucher de rapport proprement dit. Certains professionnels pourraient aussi se spécialiser dans cette voie. Et puis, ce que le simple particulier ne pourra pas obtenir, faute de temps ou de ressources nécessaires, l'association pourra toujours le réaliser. Pourquoi ne pas imiter nos Confédérés sur ce point encore ? Croyez-moi, le jour où nous ferons, en pays romand du métissage raisonné et rationnel, nos confrères de la Suisse allemande se rallieront à notre point de vue, pour la bonne raison qu'eux aussi ils ont le sens pratique des affaires, plus développé que nous peut-être ! Qui sait, petit à petit, ils en arriveront à nous envoyer leurs reines noires pures pour les faire féconder par nos mâles de choix ? Nous, nous pourrions aussi leur confier nos reines étrangères prolifiques, pures, pour les faire féconder par des mâles de race noire pure sélectionnés, ce qui donnerait encore de meilleurs résultats.

Est-ce que cela ne vaudrait pas mieux de nous compléter mutuellement, de la sorte, que de nous adresser des compliments aigre-doux du genre de ceux qui paraissent dans les colonnes du *Bulletin* et de la *Bleue* ?

7. En résumé, il me paraît que si nos confrères de la Suisse allemande ont grandement raison de reconstituer méthodiquement la race noire autochtone comme ils le font, nous, nous n'avons pas tort, en pays romand, de recourir au métissage, et que s'ils sont trop exclusifs, nos confrères, dans la manière d'envisager cette question, nous, nous commettons une erreur certaine en abandonnant le croisement de nos mères d'abeilles au hasard d'une rencontre fortuite et en négligeant de prévenir l'abâtardissement qui résulte fatalement des croisements successifs entre reproducteurs métissés.

Tel est, me semble-t-il, le double enseignement qui découle de la controverse qui nous occupe. Saurons-nous en profiter ? J'espère bien

que oui. Et puisque le grelot est attaché qu'il me soit permis, en terminant, de demander au comité de la Romandé ce qu'il pense de la création de stations d'élevage de mâles et reines de choix prolifiques. S'il serait disposé à étudier les voies et moyens pour en assurer la réalisation pratique, et, éventuellement, à faire des propositions fermes, dans ce sens, à l'occasion d'une assemblée générale de la société, afin que dans un avenir pas trop éloigné nous pratiquions le métissage d'une façon vraiment rationnelle, et à l'abri de toute critique fondée ?

Le jour où nous en serons là, nous pourrons serrer la bonne main de nos confrères de la Suisse allemande et leur dire : Nous aussi, les Romands, nous connaissons la méthode scientifique, nous aussi nous sommes des apiculteurs désireux et fiers de marcher de progrès en progrès, et... nous le prouvons ; mais nous voulons, en outre et surtout, que nos bidons se remplissent à ras bord.

Assez de mots et de discussions qui ne persuadent personne. Des actes, n'est-ce pas, mon cher débutant ? Voilà ce que nous réclamons, et qu'on sorte une bonne fois de l'ornière.

E. BOSSET, ingénieur-conseil.

## COMMENT HIVERNER LES RUCHES FAIBLES ?

Dans la règle on ne doit pas conserver pour l'hiver de trop petites populations si ce n'est quelques colonies ayant une bonne jeune reine dans le but de remédier à l'orphéliage qui se produit souvent dans quelques ruches au sortir de l'hiver.

Mais cette année, comme en 1910, de triste mémoire, où la récolte a été des plus mauvaises, il aurait fallu trop réduire le nombre des colonies pour avoir des populations de la force de celles qu'on hiverne ordinairement, car il est à remarquer que les populations sont de règle en rapport avec les provisions contenues dans les ruches.

En 1910, ne voulant pas sacrifier de bonnes jeunes reines, je n'ai pas fait de réunions, bien que dans beaucoup de souches il y eût très peu d'abeilles, surtout dans celles que j'avais achetées en octobre et novembre, ruches dont la ponte n'avait pas été stimulée en fin d'été comme cela avait été pratiqué dans mes ruchers. C'était courir de grands risques, car outre la faiblesse des populations, il n'y avait pas de pollen, ou très peu, et les provisions étaient du sirop de sucre, or j'ai parfaitement réussi. En mars, les ruches étaient dépeuplées au point que pour un certain nombre j'avais perdu espoir de les remonter, mais les reines étaient très bonnes pondeuses, les populations se

sont refaites tout doucement et à la récolte les ruches étaient fortes au point de récolter beaucoup de miel et de produire des essaims. C'est, il faut le dire, grâce au temps favorable et aux nombreux soins donnés en hiver que j'ai obtenu cet heureux résultat.

Depuis très longtemps je conserve des petites populations pour la vente des reines au sortir de l'hiver, mais pendant les gelées j'ai le soin de rentrer ces petites colonies dans une pièce abritée où il gèle peu ou pas, mais j'ai le soin de les sortir régulièrement au dégel pour les rentrer ensuite s'il y a lieu. J'obtiens d'excellents résultats en opérant ainsi, mais il faut bien observer ceci : L'endroit où les ruches sont rentrées doit être sec avec facilité de renouveler l'air de temps à autre et de sortir les ruches quand le temps est favorable et de préférence le soir pour éviter de brusques sorties; les abeilles se comportent toujours mieux au rucher que si elles sont trop longtemps recluses; il faut beaucoup d'air aux abeilles, même en hiver. J'ai eu l'occasion de voir dans des ruchers négligés des ruches en petit bois ayant dans le bas plusieurs entrées démesurément grandes et même après des hivers rigoureux, il y avait des bâtisses magnifiques, des populations fortes en abeilles très vigoureuses et beaucoup de couvain pour la saison alors que dans des ruches en paille ayant le bas pourri et l'entrée très rétrécie de ce fait, il y avait des rayons moisissés et humides et dans ces ruches les populations étaient plus faibles, les abeilles moins vigoureuses et du couvain en rapport avec ces pauvres ruches, c'est-à-dire en petite quantité. Si nos ruches faibles ont besoin d'être préservées des grands froids, elles ont également besoin d'être préservées de l'humidité toujours très nuisible à la santé des abeilles et à la conservation des bâtisses, laissons au rucher toutes les ruches bien garnies d'abeilles et de provisions; étant bien couvertes elles ne souffriront pas trop, quant aux ruches faibles, mettons-les à l'abri des grands froids, mais ne prolongeons pas trop leur réclusion, car le remède serait pire que le mal.

Chaource, Aube, 1<sup>er</sup> décembre 1912.

*Maurice Bellot.*

---

## DE LA PROPENSION A L'ESSAIMAGE

---

Quelques réflexions au sujet du débat entre MM. Berger et Laesser. D'abord il n'y a rien d'absolu dans ce domaine. Les résultats obtenus dépendent beaucoup de la manière de procéder. Un exemple. Il y a de cela pas mal de temps, la ruche de Layens n'était pas encore connue dans le pays. Je m'en construisis une pour essai, le résultat fut tel que j'abandonnai complètement les ruches de Ribeaucourt et Berlepsch que je possédais. Je parvins à avoir en peu de temps une cin-

quantaine de Layens, que je peuplais en grande partie avec des ruches de paille et cependant je n'avais point d'essaims quoique mes colonies remplissent leurs ruches. Par contre si j'employais le même procédé de culture avec un nombre égal de Dadant et des abeilles d'ancienne date en ruches mobiles, j'aurais certainement une quantité énorme d'essaims. C'est dire que peu importe la provenance des abeilles, on peut les développer de telle façon qu'il n'y ait plus que la dimension des ruches pour limiter le nombre des essaims, et dans ce cas la ruche Dadant est trop petite même à treize cadres. La ruche de Layens à vingt cadres en un seul compartiment est d'une dimension telle que tant qu'une reine soit prolifique elle suffira à supprimer totalement l'essaimage, moyennant une attention suivie de l'apiculteur. Il n'en peut pas être de même avec la ruche Dadant. Il faut cependant admettre qu'il y a des abeilles qui ont une propension particulière à l'essaimage, soit par leur caractère, soit par leurs qualités prolifiques ou par habitude comme il a été dit à propos des ruches de paille. Quand on a affaire avec de ces dispositions, il faut une surveillance très serrée, ne jamais attendre qu'elles soient gênées pour leur donner de l'espace, on voit cela le soir au degré de ventilation, et pour les ruches où cela est possible un guichet derrière de 2 centimètres de hauteur sur 20 centimètres est très utile ; d'un coup d'œil on voit l'état de la colonie, et cette ouverture sert à nettoyer la ruche et à donner au besoin de l'eau ou de la nourriture. Je conclus donc de tout cela que, sans donner tort à M. Laesser, M. Berger peut parfaitement avoir obtenu un beau résultat avec ses essaims de ruches de paille. Cela dépend de sa manière de procéder. En outre, il y a un certain plaisir à voir sortir un essaim. Je ne sais si tous les apiculteurs sont comme moi, mais quoique j'aie toujours fait mon possible pour les supprimer, je ne peux me retenir d'une certaine émotion si agréable quand j'aperçois un essaim qui sort, rien que pour ce plaisir je voudrais avoir une ruche de paille. Je ne voudrais pas contredire M. Auberson, j'ai connu son père d'heureuse mémoire comme un apiculteur habile et je ne doute pas que le fils continue dans la même voie, mais je puis dire que j'ai amené un grand nombre de ruches fixes depuis l'Italie et que j'en ai eu des résultats magnifiques. Encore une fois, cela dépend beaucoup de la main de l'opérateur.

*Louis-S. Fusay.*

---

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

---

### Nouvelle société.

Une trentaine d'apiculteurs du district de Morges réunis dans cette localité, le dimanche 22 décembre dernier, ont fondé une section

qui sera affiliée à la Fédération vaudoise. Un comité définitif a été nommé avec M. Tallant, à Morges, comme président. Ce comité présentera un projet de statuts dans une prochaine réunion.

Nous faisons les meilleurs vœux pour la prospérité de la nouvelle association.

#### Gros déficit.

Le résultat financier de l'exposition cantonale zurichoise d'agriculture, qui a eu lieu l'année dernière à Meilen, est maintenant connu. La section d'apiculture enregistre pour sa part un déficit de 2500 francs qui sera supporté, paraît-il, par la Société cantonale des apiculteurs zurichois.

#### La fin d'un procès.

Nous avons raconté en son temps (voir *Bulletin* 1912 page 17) comment un négociant en miel nommé Frohloff avait été condamné par le tribunal correctionnel de Hambourg à 1500 marcs d'amende et à 100 jours de prison pour avoir vendu du miel falsifié. Nous avons dit aussi que le rédacteur du *Journal d'apiculture* de Constance, Küchenmüller, avait été convaincu d'avoir touché 10,000 marcs pour soutenir dans son journal le fraudeur Frohloff.

Le jugement ayant été cassé par le tribunal d'empire, l'affaire est revenue devant le tribunal de Hambourg. Cette fois, F. et un complice ont été condamnés à 4500 marcs d'amende, plus une indemnité de 10,000 marcs à payer à un négociant qui s'était porté partie civile.

Le tribunal a de plus ordonné l'arrestation du rédacteur Küchenmüller ; la correspondance de ce dernier ayant été saisie, on y a découvert la preuve qu'il avait reçu de l'argent, non seulement pour soutenir les fraudeurs dans son journal apicole, mais pour leur être venu en aide d'une manière illicite. K. a en effet substitué du miel pur à des échantillons devant être soumis à l'analyse. Le ministère public a pu dire que le rédacteur d'un *Journal des apiculteurs* de Constance avait fait tous ses efforts pour monopoliser le commerce du miel en Allemagne, entre les mains des fraudeurs. K. a été arrêté à Hambourg au moment où il descendait du train.

On comprend que cette affaire, qui durait depuis plus d'une année, ait passionné les apiculteurs d'Allemagne. J. M.

---

### COTE VAUDOISE

---

Dans la séance du 15 décembre écoulé, une intéressante discussion a suivi la partie administrative. Voici un résumé très succinct du questionnaire posé par un membre à ses collègues et vice-versa de ces derniers à l'interpellateur.

Mon arrivée à 7 heures du matin au rucher coïncide avec la sortie d'un magnifique essaim qui va se poser près de deux autres suspendus depuis le jour précédent. N'ayant plus le moindre objet à disposition pour les réduire et empêché de les vendre ou de les donner à cause d'un cas de loque en avril que fallait-il faire ? Les laisser courir. C'est ce qu'ils n'ont pas tardé à faire ! Quels moyens employez-vous pour éviter l'essaimage ? Aucun, nous faisons au contraire tout notre possible pour avoir des essaims naturels afin d'augmenter nos colonies. Rien ne réjouit plus le cœur que la musique harmonieuse des abeilles attendant de se poser que la souveraine ait choisi sa branche.

Cette année, ajoutent en chœur les membres de la section, *nos ruches à cadres n'ont pas essaimé malgré nourrissage et restriction de la place, seules celles en paille nous en ont produit* (prière au facteur de Saint-Cergue de déposer cette phrase à son adresse).

A son tour, l'homme aux essaims est invité à donner le secret du vagabondage intense de ses abeilles. Espèce prolifique car ni la suppression des alvéoles royaux, ni la mise prématurée des hausses n'ont arrêté la fièvre. Seules sept ruches soulevées, calées à un centimètre du plateau ont remplacé l'essaim réglementaire par des hausses de 12 à 15 kilos.

Berger.

---

## NOUVELLES DES RUCHERS

---

*M. C. Auberson, Saint-Cergue, le 28 décembre.* — Nous avons été plutôt favorisés au point de vue de la récolte, à mon rucher de plaine j'ai fait une moyenne de 24 kilos plus 2 kilos en première et 20 essaims avec 80 colonies. Dans mes petits ruchers de montagne la récolte a été supérieure. Vous voyez que nous ne sommes pas à plaindre cette année. La récolte a été très courte mais abondante.

Je crois aussi qu'il y aura des pertes cet hiver, non pas seulement par manque de nourriture mais aussi parce que la récolte ayant manqué totalement en août il n'y a pas eu de ponte, sauf là où l'on a nourri et l'hivernage se fera en partie avec de vieilles abeilles.

*M. C., Congénies, 26 décembre.* — Nous avons des journées magnifiques ; la récolte des olives se fait par un beau temps sans vent ce qui est rare ici. Les abeilles sortent bien ; j'en ai vu hier à 150 mètres de mon rucher, qui butinaient sur les romarins. C.

Notre aimable abonné nous a envoyé deux cigales, évocatrices du brûlant été méditerranéen. De même nous avons reçu des graines de lavande et un échantillon de miel beau jaune, fleurant délicieusement la lavande. J. M.

---

## FÉDÉRATION VAUDOISE

---

L'assemblée des délégués aura lieu le dimanche 23 février, à 2 heures, café Noverraz, rue du Grand-Chêne, à Lausanne.

### ORDRE DU JOUR :

1. Appel des délégués.
2. Procès-verbal de la dernière assemblée.
3. Rapport du président.
4. Comptes. Rapport de la commission de gestion.
5. Rapport sur les questions soumises aux sections et modifications aux statuts.
6. Admission de nouvelles sections.
7. Nomination du Bureau et de deux vérificateurs.
8. Propositions individuelles.

*Le Bureau.*

---

---

## Je suis toujours acheteur de miel contrôlé.

**Paiement comptant.**

Adresser offres et échantillons à **M. Schaller-Fellmann**,  
118, Breisacherstrasse, **Bâle**.

---

## Fabrique d'Extracteurs, de Bidons et Boîtes à miel de **A. KUDERLI, Dübendorf.**

Extracteur Küderli avec appareil clarificateur, extracteur de l'avenir.

### NOUVEAUTÉ :

Bidons à miel très solides, à fermeture absolument hermétique, ne laissant pénétrer ni l'air ni les fourmis. — Tare, environ 3 kg. — Prix, 5 fr.

**Bascules spéciales pour pesées de ruche : fr. 46.**

Prière de demander nos tarifs. — Prospectus pour tous les articles d'apiculture.

---

A VENDRE 120 kg.

## beau miel extrait

récolté avec soin. Echantillon à disposition. S'adresser au bureau du journal.